

Déchets. Halte aux incivilités

🕒 Publié le 07 juillet 2018 à 14h50 Modifié le 07 juillet 2018 à 15h10 [VOIR LES COMMENTAIRES](#)



Claude Auville (à droite), responsable du centre TriGlaz explique à Eléa Drezen ambassadrice de tri communautaire, Hugues Bullier, directeur du pôle technique de la CLCL et Christophe Bêlé, vice-président en charge de l'environnement, que ce jour même, (jeudi 5 juillet), il a constaté 35 % d'erreurs de tri (contre 15 pour les autres collectivités).

Ras-le-bol. C'est le message que veut faire passer la Communauté de Lesneven Côte-des-légendes (CLCL) concernant les incivilités autour des déchets. « La collectivité assume pleinement le fait que certaines colonnes connaissent des dysfonctionnements mais cela n'excuse pas l'irrespect ! », s'insurgent les élus.

« Les habitants de la CLCL, de mauvais élèves »

Après collecte par les agents de la CLCL, les emballages secs sont envoyés au centre de tri Triglaz à Plouédern. 100 tonnes de déchets provenant de dix structures intercommunales du Nord-Finistère y sont traitées chaque jour. Le centre effectue des caractérisations qui consistent à prélever un échantillon du flux d'emballages et à en contrôler le contenu. La CLCL fait office de dernière de la classe. En 2017, le taux de refus moyen des collectivités fréquentant Triglaz était de 15,9 %, celui de la CLCL de 27,3 %. Lors de la dernière caractérisation, il était même de 40 % ! Le centre de tri facture désormais un surcoût à la CLCL, 30 000 € estimé pour 2017, qui va se répercuter sur le montant de la redevance. L'impact est financier mais également écologique.

« Dysfonctionnements des colonnes »

Les colonnes de collecte connaissent parfois des problèmes techniques. Le Service public d'élimination des déchets (SPED) œuvre continuellement pour les réparer.

Le remplacement du matériel défaillant débutera en décembre. Pour ne pas gêner les usagers, les colonnes sont mises systématiquement en ouverture libre. « Certains, par manque de civisme, posent leurs déchets à côté des colonnes alors qu'elles ne présentent aucun problème ». Les suivants pensent alors que le matériel ne fonctionne pas et font de même.

« Améliorer la qualité du tri »

À Triglaz, quatorze personnes vérifient les emballages. Certaines erreurs sont récurrentes, mais des dépôts de seringues, couches souillées, résidus alimentaires, ordures ménagères en vrac sont clairement des gestes de malveillance. Ils représentent des risques sanitaires pour les employés du centre de tri. Ces déchets doivent être mis dans la poubelle ordinaire ou déposés à la pharmacie pour les seringues.

Pratique

Documentation explicative en mairies, à la CLCL ou le [site Internet de la CLCL](#). Le centre de tri accueille également sur rendez-vous des groupes de visiteurs. Tél SPED, 0810 440 500 ; courriel, tri@clcl.bzh.